

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 30 JANVIER 2020**

**DELIBERATION N°2020-02**

**OBJET : Convention avec le master ECIT-FH, Université Jean Jaurès, Toulouse**

**Ont participé à la présente délibération :**

**COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES**

*Administrateurs titulaires présents*

M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, TENE, LAVAL, RASPEAU.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES**

*Administrateurs titulaires présents*

M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

M. CALAS représenté par M. FONTES.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme SORIANO.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**Représentants des établissements publics adhérents**

*Administrateurs titulaires présents*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme VOLTO.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

## Contenu délibération

Le Président informe l'assemblée que dans le cadre des actions menées en matière de prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la Fonction Publique Territoriale, le CDG31 souhaite poursuivre un partenariat avec le master Ergonomie Cognitive, Innovations Technologiques et Facteur Humain (ECIT-FH) de l'université Jean Jaurès de Toulouse, initié en 2014, pour mener des analyses de situations de travail.

Le Président indique que ce partenariat fera l'objet d'une nouvelle convention pour l'année scolaire 2019-2020 basée sur un projet d'étude dans le cadre duquel le master interviendrait en son nom auprès d'une structure publique territoriale volontaire proposée par le CDG31.

Ce dernier exploitera les résultats des travaux dans le cadre de l'alimentation de la ressource « MobilitéS », développée par le CDG31, ou d'analyses des pratiques professionnelles de métiers particulièrement exposés à des facteurs d'usure professionnelle, menées par le pôle Travail et Santé du CDG31.

Le Président précise que les activités en restauration ont été identifiées pour l'année 2020 en qualité de sujet d'étude.

Il précise que la mairie de Saint-Jean accueillera un groupe de huit étudiants du master, pilotés par la responsable du master, Mme Pascale Freigneaux.

Ils interviendront dans la structure publique territoriale définie pour réaliser une analyse de situation de travail afin de :

- proposer une réflexion globale sur chaque activité en termes de relation à l'objet de travail,
- repérer dans cette analyse les aspects susceptibles d'avoir un impact sur l'usure professionnelle,
- fournir aux collectivités les points d'analyse de maîtrise du risque et les pistes de solutions possibles.

Les observations de terrain auront lieu de janvier 2020 à février 2020.

Le Président indique que le CDG31 exploitera ensuite les résultats des travaux afin de proposer aux employeurs territoriaux des outils d'aide à la prévention de l'usure professionnelle

### **Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- De donner mandat au Président pour la signature de tous documents afférents et pour tous prolongements administratifs relatifs à la convention entre le CDG31 et l'université Toulouse Jean Jaurès.

Fait à Labège,

Le 30 janvier 2020,

Le Président,

Pierre IZARD